

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 25 septembre 2018

Année scolaire :2018-2019

Numéro de séance : 1

Date de transmission de la convocation aux membres : 17/09/2018

1^{ère} convocation (oui/non) :oui

2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Mme Myriam ORAVEC

Secrétaire de séance : M PERRET Yannick

Quorum (13 ou 16) : 13

Nombre de présents : 14

Ordre du jour

1 Désignation du secrétaire

2- Approbation du précédent compte rendu

3- Modification de l'ordre du jour

4 - Conventions

5-Vie pédagogique

- Point de rentrée

6 - Opérations financières

- Ventilation crédits globalisés
- Admission en non valeur

7 - Questions diverses

- Annexes [nombre – titre)

- Motions [nombre – titre)

PRESENCE au CONSEIL
Séance du 25 septembre 2018

Qualité	Titulaires				Suppléants		
	Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]	Nom - Prénom	P[☐]	A(*)
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	ORAVEC Myriam	X				
	Proviseur adjoint ou principal adjoint						
	Gestionnaire	DELESCHAUD Claude	X				
	C.P.E.	LAHORGUE Marie	X				
EVALUATION	Conseil Départemental	COQUELET BENOIT		X		Mme FAUCHER Claudie	X
		GIBault René		X			
	Communauté de Communes	RIGOLLET Claudette (à titre consultatif)			X		
	Commune de Latillé	DUPONT Benoît	X				
PERSONNALITES QUALIFIEES	MERIGOT Fabienne (CG)	X					
	BROSSARD Mathieu (DA)	X					
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnels d'enseignement	BACHELIER Sandrine	X				
		LECHEVALLIER-COUSSOT David	X				
		PERRET Yannick	X				
		FORCAIN Joan	X (17h50)				
		CANTIN Yann	X				
		RIVIERE Charlotte	X				
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	RAYNAULT Pierre			X		
		JACQUES Nathalie	X				
PARENTS D'ÉLÈVES	Parents d'élèves	BARON Anne Sophie			X		
		GUERY Patricia			X		
		JAMET-BOUSSEAU Émilie	X				
		LAUNAY-QUERRE Antoine	X				
		LEOMAND Marlène			X		
		THEBAULT Eric			X		
	Élèves	BERTRAND Suzy			X		
		CARRASCO Adrien			X		

1- Désignation du secrétaire

M. Yannick PERRET est désigné secrétaire de séance.

2- Approbation du précédent compte-rendu

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Vote pour : 15 - Vote contre : 0 - Abstention : 0

3- Modification de l'ordre du jour

Madame ORAVEC demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de modifier l'ordre du jour, en ajoutant 2 points dans les opérations financières :

- 1) 2 sorties pédagogiques.
- 2) la subvention de la communauté de communes.

Vote pour : 15 - Vote contre : 0 – Abstention : 0

4 – Approbation de l'ordre du jour après modification

Vote pour : 15 - Vote contre : 0 – Abstention : 0

5- Convention

Madame ORAVEC soumet au vote du Conseil d'Administration le renouvellement d'une convention annuelle (souhaité par le Directeur Académique) entre le collège et le Centre Hospitalier Laborit pour l'accueil d'une personne ressource, Mme XUAREB infirmière psychiatrique, qui rencontre les élèves qui le souhaitent le mardi matin une semaine sur deux, sans nécessairement l'accord des parents.

Cette personne fait une évaluation clinique sur cinq ou six séances maximum et rend compte à des pédo-psychiatres. La confidentialité des échanges est préservée.

Vote pour : 15 - Vote contre : 0 - Abstention : 0

6- Point rentrée.

Le collège accueille cette année 428 élèves, répartis en 17 divisions : 5 classes de sixièmes et 4 classes sur chacun des autres niveaux.

Toutes les disciplines sont pourvues. Arrivée ce jour d'un professeur de technologie.

Quelques élèves sont en attente de partir en formation ; une élève qui était encore à la rentrée sur liste supplémentaire en lycée professionnel vient d'obtenir son affectation.

Arrivée de M Forçain à 17h50

7 - Opérations financières.

Droits de reprographie.

M. DELESCHAUD, gestionnaire, explique que le collège a reçu cette année une dotation de l'Etat pour les crédits pédagogiques de 1500€, dotation qui est à ventiler. Cependant, les droits de reprographie (droits d'auteurs) s'élevant cette année à 1425€ (deux fois plus que l'an dernier), la demande de pouvoir dédier la totalité de cette somme aux droits de reproduction est soumise aux membres du Conseil d'Administration.

Vote pour : 16 Vote contre : 0 Abstention : 0

Une vérification sera menée en interne pour voir si le montant réel des droits d'auteur peut être abaissé puisque la somme de 1425€ n'est basée que sur le nombre de photocopies faites et non sur les sources.

Demande d'admission en non-valeur.

Madame ORAVEC soumet au vote du Conseil d'Administration l'autorisation d'admettre en non-valeur un ensemble de créances de cantine (inférieures à 40€) pour un montant total de 172,82€.

Vote pour : 16 Vote contre : 0 Abstention : 0

Tarif de remboursement des manuels scolaires.

Jusqu'à présent, le tarif de remboursement d'un manuel scolaire (abimé ou perdu) se faisait sur la base d'un abattement de 10% par an par rapport au prix du neuf.

M DELESCHAUD propose que le remplacement soit désormais au prix du neuf.

La demande est soumise vote du Conseil d'Administration.

Vote pour : 15 Vote contre : 0 Abstention : 1

Subvention de la Communauté de Communes.

Elle s'élève cette année à 3000€ au lieu de 5000€ l'an dernier. Compte tenu de cette baisse de la subvention (moins d'argent et fusion sur 4 collèges au lieu de 2), Madame ORAVEC propose de continuer à financer les projets pédagogiques autour de Poitiers (collège au cinéma, théâtre, musique) mais le financement des voyages ne pourra pas être assuré grâce à cette subvention (problème du coût des transports).

La répartition suivante est proposée :

600€ pour Collège au Cinéma.
1000€ pour Collège au Théâtre.
900€ pour les projets liés à la musique.

Il reste donc 500€ pour des projets à venir.

La proposition de répartition est soumise au vote :

Vote pour : 14 Vote contre : 1 Abstention : 1

Financement projets de sortie Collège au Théâtre.

La Chef d'établissement présente les 2 projets qui seront menés cette année sur l'ensemble des classes de 3e et de 4e dans le cadre de Collège au Théâtre. La part établissement porte sur les transports et s'élève à 1000€. Elle demande par conséquent l'autorisation au Conseil d'Administration de demander aux familles une participation de 7€ pour que ces projets puissent avoir lieu.

Vote à l'unanimité (16 pour)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h20

Le secrétaire de séance



Yannick PERRET

Le Président de séance



Myriam ORAVEC